

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Paris	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —.....	30
Faits divers —.....	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
 Un trimestre commencé sera dd.

SAUMUR, 12 JUILLET

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier. Le gouvernement acceptera l'interpellation de M. Leydet sur la libération de la classe 1889, mais il s'opposera au renvoi anticipé. M. Danel, ancien lieutenant-gouverneur de Cochinchine, est nommé gouverneur de la Réunion, en remplacement de M. Manès, admis à la retraite.

LA FÊTE DU 14 JUILLET

Le Conseil municipal de Paris a voté, par 31 voix contre 28, la proposition suivante de M. Baudin :

« Le Conseil municipal invite le peuple de Paris à ne pas s'associer à la fête officielle du 14 juillet. »

LE PRÉFET DE VERSAILLES

M. Gentil, directeur de l'administration départementale et communale, est nommé préfet de Seine-et-Oise.

LE RÉGIME DES BOISSONS

MM. Mesureur et Chassaing ont déposé au projet de réforme des boissons l'amendement suivant :

« Paragraphe additionnel. — Dans les villes soumises à l'octroi, il pourra être substitué, à la taxe des licences, une taxe de remplacement sur l'alcool, perçue à l'entrée. »

LES DÉCORATIONS

Tous les ministères, à l'exception de ceux de l'intérieur et du commerce, vont publier des nominations et promotions dans la Légion d'honneur à l'occasion de la fête du 14 juillet.

Les nominations de l'intérieur et du commerce ne seront publiées qu'en septembre.

LES ÉLECTIONS

Le Temps affirme une fois de plus que la date des élections est fixée au 20 août.

M. LÉPINE PRÉFET DE POLICE

C'est M. Lépine, ancien secrétaire général de la préfecture de police, actuellement préfet de Seine-et-Oise, qui va être nommé préfet de police en remplacement de M. Lozé.

M. Lozé sera nommé ministre de France à Bruxelles ou à Munich.

L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX

Hier a eu lieu, à l'église primatiale de Saint-André, la réception solennelle du cardinal Lecot, archevêque de Bordeaux.

RÉORGANISATION DE LA POLICE

Le gouvernement s'occupe de l'organisation de la police de Paris.

Il est question de leur faire apprendre une sorte de théorie les préparant, dans la mesure du possible, aux divers services auxquels ils peuvent être appelés.

Enfin, on étudie le point de savoir s'il n'y aurait pas lieu de créer, auprès du préfet de police, un fonctionnaire dont les attributions seraient celles d'un chef d'état-major, resserrant la hiérarchie entre les préfets et les agents.

LA PÉTITION DES ÉTUDIANTS

À la Chambre, la Commission des pétitions vient d'examiner la pétition qui lui a été transmise par le comité de l'association générale des étudiants de Paris, au sujet des derniers incidents.

Elle a conclu comme suit :
 1° Le garde des sceaux sera invité à faire cesser toutes poursuites contre les étudiants, à raison des faits suivis, et à accorder des grâces à l'occasion du 14 juillet ;

2° Le ministre de l'instruction publique sera sollicité pour que les étudiants frappés par les tribunaux n'aient pas, en outre, à supporter des peines disciplinaires prononcées par les autorités universitaires.

A CARMAUX

Le Conseil municipal de Carmaux, le cercle

des études sociales et les chambres syndicales ont voté des ordres du jour blâmant la fermeture de la Bourse du Travail de Paris. Le Conseil municipal a contremandé la fête du 14 juillet, en signe de protestation. On distribuera seulement des secours aux pauvres.

LES AFFAIRES D'EGYPTE

M. Develle fera distribuer, avant la clôture de la session, un « livre jaune » contenant toute la correspondance diplomatique relative à la question d'Égypte de 1884 à 1893. Le dernier recueil de ce genre remonte, en effet, à 1884.

SÉNAT

Dans sa séance d'hier, le Sénat a discuté le projet de loi sur l'assistance médicale.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Chambre a employé sa séance d'hier soir à la discussion du budget.

LE NOUVEAU PRÉFET DE POLICE

M. Lépine, préfet de Seine-et-Oise, est nommé préfet de police en remplacement de M. Lozé, qui sera appelé à un poste diplomatique.

Le successeur de M. Lozé à la préfecture de police est un homme heureux. Il y a quelques jours à peine il était appelé à la préfecture de Versailles ; il n'avait certainement pas eu le temps encore d'emménager que l'ordre lui arrive d'aller s'installer boulevard du Palais, dans le salon rouge occupé pendant cinq ans par M. Lozé.

M. Lépine, qui connaît la préfecture de police et où il est connu, y a laissé peu de souvenirs agréables pendant le temps qu'il a occupé les fonctions de secrétaire général.

C'est au physique un homme de taille moyenne, âgé de quarante-cinq ans, à l'allure

raide et précipitée. Les cheveux coupés à l'ordonnance, la moustache relevée, on se le représente assez bien en sous-officier de chasseurs à pied.

M. Lépine est évidemment d'un tempérament belliqueux. Alors qu'il était secrétaire général de la préfecture, c'est-à-dire simple administrateur, on l'a vu, à la sortie d'une réunion au Tivoli-Vaux-Hall, charger à la tête des gardiens, un parapluie à la main.

LE TSAREWITCH

Le Tsarewitch, passant par Berlin pour se rendre en Angleterre, n'y trouve pas Guillaume II qui s'était absenté précisément à cette date.

Malgré ce demi-affront, le Tsarewitch fit prévenir l'Empereur d'Allemagne qu'il s'arrêterait à son retour exprès pour le voir.

Cette visite officielle a produit une impression pénible à l'Élysée et au ministère des affaires étrangères.

M. Carnot et M. Develle avaient espéré que le grand-duc héritier serait revenu de Londres par Calais où notre escadre, ayant à sa tête le ministre de la marine, serait allée lui souhaiter la bienvenue ; ils y comptaient d'autant plus que notre ambassadeur à Pétersbourg avait fait connaître à la cour de Russie ce désir du gouvernement français.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 11 juillet 1893.

Notre marché conserve sa physionomie habituelle ; les affaires sont nulles et les cours resteront stationnaires. Le 3 0/0 a varié de 97.63 à 97.60 pour revenir à son point de départ ; le 4 1/2 se tient à 106.70.

L'Italien, sous le poids d'offres nombreuses, a reculé à 88.60. Berlin est alors venu à la rescousse et l'a soutenu de son mieux ; mais ses efforts n'ont abouti qu'à arrêter momentanément sa dépréciation ; il clôture à 88.92.

L'Extérieure est encore lourde à 63 25/32.

40 Feuilleton de l'Echo Saumurois

LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

Georges de Fresnières venait en effet, de descendre de voiture, à la porte du château. En chemin il avait demandé des renseignements sur la châtelaine chez laquelle il se rendait. Le conducteur ne la connaissait pas. Il avait seulement entendu parler d'elle. Il savait qu'elle habitait Paris. Quant à la propriété, elle était restée très longtemps inhabitée, elle avait été acquise récemment par un monsieur qui se faisait appeler le comte de Crémone. On ne l'avait encore jamais vu dans le pays. Les domestiques que l'on avait interrogés avaient dit qu'il voyageait. On croyait que c'était un étranger. Arrivé à la porte, Georges paya le conduc-

teur, puis il sonna. Un domestique se présenta. — Madame la comtesse de Crémone ? demanda l'avocat. — Madame la comtesse est très souffrante. Elle ne reçoit personne. — Elle me recevra. Elle m'attend. Le portier dévisagea le nouveau venu. — Est-ce vous qui êtes l'avocat venant de Paris ? — C'est moi. — Dans ce cas, j'ai ordre de vous introduire. Veuillez me suivre. Et le valet se dirigea vers l'habitation. La demeure sembla affreusement triste à Georges de Fresnières. La cour n'était pas encore entièrement débarrassée des mauvaises herbes qui l'avaient envahie. Les volets de la plupart des fenêtres étaient fermés. La maison avait l'air d'une maison abandonnée. Le jeune homme fut pris d'un sinistre pressentiment. Mais le domestique était déjà parvenu au sommet du perron, et il ouvrit la porte, l'invitant à le suivre.

L'avocat entra. Dans l'intérieur du château, la solitude était plus frappante encore. Les pas sonnaient sur les marches, comme si la maison avait été vide de meubles. On y voyait à peine, le jour ne passant qu'à travers les interstices des persiennes closes. Le domestique monta deux étages, suivi du visiteur ; puis, parvenu là, il ouvrit une porte, annonça M. Georges de Fresnières et s'effaça pour laisser passer l'arrivant. Le jeune homme aperçut, dans la lumière qui pénétrait la pièce, une forme blanche sur une chaise longue. C'était la comtesse. Il s'avança tout incliné. XV Georgette était maintenant redevenue maîtresse d'elle-même. La vue de Roustan, ses promesses, l'amour qu'il semblait avoir encore pour elle l'avaient remise. Le sort en était jeté. Elle était décidée à aller jusqu'au bout, à jouer le mieux possible le rôle odieux qu'elle avait accepté. Comme la plupart des femmes, l'aventurière était une merveilleuse comédienne. Nos lec-

teurs l'ont vue à l'œuvre dans le cabinet de Georges de Fresnières. Pour les scènes qui allaient terminer la tragédie, elle devait montrer plus de souplesse encore, de naturel, de ruse. Cent hommes plus défiants que notre ami y eussent été pris. En entendant annoncer celui qu'elle devait perdre, la comtesse se souleva à demi. Un sourire bienveillant erra sur ses lèvres pâles, mais le feu de ses yeux semblait éteint. — Ah ! c'est vous, dit-elle, mon cher avocat, avec quelle impatience je vous attendais ! Elle fit de la main un geste de bienvenue. — Approchez, approchez, ma voix est faible. Georges, qui était resté sur le seuil de la porte par discrétion, s'avança. La pièce où il se trouvait était meublée fort simplement, sans aucune recherche, d'objets disparates, un mobilier de campagne. De grands rideaux blancs qui tamisaient la lumière et lui donnaient une clarté argentine tombaient des fenêtres. Ces rideaux semblaient être de dentelle fine et chère. C'était tout le luxe de la pièce. Dans le fond se voyait une alcôve, fermée aussi par des rideaux blancs. Tout respirait là-dedans la simplicité, le calme et la paix, et le jeune homme qui avait

Les variations ont été nulles sur nos sociétés.

La Banque de France cote 3.905.
Le Crédit Foncier a un bon courant d'affaire à 957.50; ses obligations se maintiennent à leurs hauts cours.

L'action du Comptoir National d'Escompte oscille entre 486 et 487.50. Cet établissement n'a été nullement atteint par la crise australienne.

Le Crédit Lyonnais se traite à 765.
La Société Générale se tient à 469.
On demande à 498 fr. l'action des Immeubles de France.

Aussitôt après l'adjudication des services postaux qu'elle va soumissionner, la Société Nicoloise des Transports maritimes s'occupera d'ouvrir sa ligne de Nice en Corse. On sait que ses services du littoral jusqu'à Barcelone fonctionnent déjà avec plein chargement.

L'obligation de la société des Cales de Radoub et Corderies Parisiennes est à mettre en portefeuille au cours actuel de 431.25; elle constitue un très beau placement que les capitaux disponibles peuvent adopter pour élever la moyenne de leur revenu.

L'obligation des Chemins Economiques est en hausse à 422 fr.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 12 JUILLET

Observations de M. DAVY, officier

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 22°
Ce matin, à 8 h.		+ 17°
Midi,	747 ^{m/m}	+ 24°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	3 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 13°

École d'Application de Cavalerie

MUTATIONS

Par décision ministérielle du 9 juillet :

M. Gouzil, capitaine instructeur d'exercices militaires à l'École d'application de cavalerie, est affecté au 6^e régiment de hussards pour y occuper un emploi de capitaine commandant.

M. Logeay, vétérinaire principal de 4^e classe du 5^e ressort vétérinaire (École d'application de cavalerie), a été nommé directeur du 4^e ressort vétérinaire, membre de la section d'hygiène hippique au comité technique de la cavalerie à Paris.

Nos compatriotes

Par décret en date du 9 juillet 1893, rendu par le Président de la République sur la proposition du ministre de la guerre, notre compatriote M. Meyer, lieutenant au 4^e régiment de spahis (escadron soudanais), a été promu au grade de capitaine — 1^{er} tour (ancienneté). Par décision du même jour, il a été affecté au 4^e régiment de spahis.

Direction générale des Postes et des Télégraphes

Les dispositions ci-dessous ont été arrêtées par l'Administration pour l'exécution du service postal et télégraphique le 14 juillet :

Rien ne sera changé à la marche des courriers, les dépêches seront expédiées et reçues comme les autres jours.

A partir de midi, les guichets seront fermés au public dans tous les bureaux exclusivement chargés du service postal; les guichets postaux seront seuls fermés dans les bureaux mixtes.

Aucune distribution ne sera faite dans les communes rurales.

Le service des facteurs locaux et de ville ne devra pas dépasser midi.

Les 4^e et 4^e distributions en ville n'auront donc pas lieu.

En ce qui concerne le service télégraphique, il sera assuré dans les mêmes conditions que les dimanches.

Le renvoi de la classe

On prévoit le 22 septembre comme date du renvoi de la classe libérable dans l'infanterie, le génie et l'administration.

Les troupes à pied des 2^e et 3^e corps ne partiront que le 27 septembre, après les grandes manœuvres.

La cavalerie et l'artillerie, ramenant leurs chevaux par étapes, libéreront leurs congédiés au fur et à mesure de la retraite des régiments montés, que les manœuvres auront éloignés de leurs corps d'armée, soit à la fin de la première semaine d'octobre.

Examens du certificat d'études primaires

Canton de Saumur (Nord-Ouest)

GARÇONS

Présentés 25; admis 23, dont les noms suivent :

Edmond Battais, Georges Béguier, Charles Boumier, Edmond Forestier, de l'école communale des Rosiers.

Joseph Girard, Paul Tessier, de Saint-Clément-des-Levés.

André Dinan, Eugène Mazé, de Saint-Lambert-des-Levés.

Armand Bouvet, Louis Gabary, Joseph Martineau, Eugène Peltier, de Saint-Martin-de-la-Place.

Henri Boussin, Albert Bruneau, Camille Calvel, Ernest Castex, Louis Foucault, Victor Hono, Paul Lacapal, Jacques Michelet, Valère Rabette, Eugène Soret, de Saumur (école des Ponts).

Raoul Gaborit, de Saumur (Récollets).

JEUNES FILLES

Présentées 24; admises 23, dont voici la liste :

Estelle Gonzé, des Rosiers (école communale).

Irma Boisard, Isabelle Lambert, Marie Lemasson, Gabrielle Lelard, Alice Reynault, des Rosiers (école privée).

Marie Tourneux, de Saumur (collège).

Alice Ravault, de Saumur (instruite dans sa famille).

Renée-Marie Aubin, Angélique Besse, Marie-Louise Faison, Amélie Fimbel, Louise Fourneau, Fernande Hono, de Saumur (école communale des Ponts).

Constance Audouin, Marguerite Blanche, Charlotte Boutaud, Estelle Brisson, Marie Crosnier, Clémence Dugué, Désirée Huet, Madeleine Lambault, Camille Lussion, de Saumur (école privée des Ponts).

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du JEUDI 13 juillet 1893, à 8 heures 1/2 du soir

Programme

1. Rosario, allegro GOVAERT.
2. Sérénade française LARDEUR.
3. Les Courriers, polka LAUNAY.
4. Ouverture fantastique GOVAERT.
5. La Marseillaise.

Le Président, G. DE GRANDMAISON. Le Chef de musique, V. GOUBEAULT.

Les fourrages du Canada

La Société des agriculteurs de France vient d'adresser une lettre aux agriculteurs du Canada, les invitant à envoyer en France tous les excédents de leurs fourrages, en leur assurant qu'ils trouveraient un débouché facile auprès des éleveurs français.

Le dépeuplement de la Loire

Un Marseillais disait jadis que dans les rivières de son pays il n'y avait pas d'eau, « rien que du poisson ». Aujourd'hui, dans la Loire, s'il n'y a pas beaucoup d'eau, il y a encore moins de poissons.

Dans tous les cas, les pêcheurs à la ligne n'arrivent pas à prendre dans ce fleuve le moindre gonjon; aussi sont-ils dans le marasme. Ils ont beau faire preuve de la plus grande patience, employer les amorces les plus affriolantes, se lever dès l'aurore et rester à se rôtir au soleil jusqu'au soir, rien... pas la moindre touche.

Faudrait-il en conclure que le poisson a émigré et qu'il n'y en a plus dans la Loire? Cela ne doit pas être tout à fait vrai, et nous croyons que l'insuccès des pêcheurs à la ligne a d'autres causes.

Il nous semblerait plutôt que ces engins qui s'appellent l'épervier, le friquet, le goujonier, le carrelet, le traineau, etc., doivent absorber tout le poisson et ne rien laisser aux pauvres pêcheurs à la ligne.

Il ne serait peut-être pas mauvais que les autorités, que cela concerne, remanient les règlements ayant trait à l'usage de ces engins,

exception faite pour le traineau qui, lui, est un engin prohibé.

En modérant un peu l'ardeur des propriétaires d'éperviers et autres filets, on empêcherait cette destruction par trop rapide du poisson.

Il faudrait que la surveillance des rivières soit rigoureusement exercée, la nuit peut être plus encore que le jour.

Il faudrait faire surtout une guerre sans pitié au traineau qui est un engin destructeur par excellence.

Espérons que les autorités compétentes s'occuperont de cette intéressante question. Qu'on puisse dire au moins que dans la Loire, quand il n'y a plus beaucoup d'eau, il y a encore quelques poissons. G. D'A.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Fêtes et Expositions à Blois

A l'occasion des Fêtes et des Expositions qui ont lieu à Blois pendant le présent mois de juillet, la Compagnie d'Orléans fait délivrer pendant tout ce mois, les samedi et dimanche de chaque semaine, des billets d'aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour Blois, à toutes les gares et stations de Tours à Angers inclus, et de La Flèche à Saumur.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi qui suivra chaque période d'émission.

Les prix de ces billets, au départ des gares et stations situées à 75 kilomètres au moins de Blois, seront ceux du tarif général réduits de 30 0/0. Pour les parcours inférieurs à 75 kilomètres, ces prix seront ceux du tarif spécial G. V. n° 2, avec maximum de perception des prix du tarif général pour 75 kilomètres, réduits de 30 0/0.

Les billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

Accident à Angers

Samedi, un ouvrier nommé Puisseau a été renversé par un camion de la maison Bidault. Une des roues du véhicule lui passa sur la jambe droite.

A ce moment passait le docteur Petrucci, qui a reconnu que la jambe droite était fracturée et a procédé au premier pansement. Après quoi Puisseau a été transporté à l'hôpital.

Tombé d'un cerisier

Avant-hier, un nommé Hays, cultivateur au village de Loulan, commune de Freigné, est tombé d'un cerisier et s'est fracturé le crâne. Il n'a survécu que quelques heures, malgré les soins que lui a prodigués le docteur Poirrier.

Faculté des sciences de Rennes

Doctorat ès-sciences

Samedi 22, M. l'abbé Morin, professeur au collège des Cordeliers de Dinan, soutiendra deux thèses pour le doctorat ès-sciences na-

été saisi, à l'aspect singulier du bâtiment désert, de funestes appréhensions, voyait tomber toutes ces préventions...

Les soupçons nés chez lui des paroles ambiguës de l'homme qui l'avait amené, puis de la vue du château, s'évanouissaient devant cette apparence tranquille, innocente, vertueuse.

Il savait qu'il suffit à la campagne de se montrer un peu excentrique, pour être mal jugé.

Il s'avança la main tendue, pour prendre celle que lui offrait la comtesse.

— Vous êtes encore souffrante, madame?

— Depuis quelques jours je vais un peu mieux, je vous remercie. Et il m'est encore interdit de sortir, surtout de voyager. C'est pour cela que j'ai dû vous arracher à vos nombreuses occupations. Je vous prie de m'en excuser.

— C'est moi, madame, répondit-il galamment, qui ai à vous demander pardon de ne pas m'être rendu plutôt près de vous... J'espère que votre maladie ne sera pas grave...

— C'est une maladie de langueur occasionnée par les souffrances que j'ai eu à subir.

Tout en causant, il s'était assis près du canapé et tirait des papiers d'une volumineuse

serviette qu'il avait apportée.

— J'ai examiné avec soin, commença-t-il, toutes les pièces que vous m'avez remises...

— Eh bien? interrogea-t-elle avec une pointe d'inquiétude fort bien jouée...

— Pour moi, je n'en doute pas, le bon droit est de notre côté, et nous gagnerons notre procès.

Elle joignit les mains.

— Oh! que vous me faites plaisir!

Il poursuivit avec feu :

— Je me charge de votre cause et je ferai un tel tableau des infamies dont vous avez été victime!

Elle l'interrompit...

— Oui, je compte beaucoup sur votre talent, dont on m'a fait le plus grand éloge.

Elle avait fait un mouvement comme pour s'éloigner de lui.

Elle se sentait mal à l'aise.

Georges, nous l'avons dit, avait une figure très agréable, des yeux expressifs et beaux. Dans le feu de la parole, son geste était éloquent, son front inspiré.

L'aventurière n'avait pu s'empêcher d'être émue, etc'est pour couper court à cette émotion qu'elle l'avait interrompu brusquement.

La bonne foi de l'avocat, l'ardeur qu'il mettait à défendre ce procès imaginaire, lui causaient un grand embarras.

Georges riposta.

— Ne parlons pas de mon talent, je vous prie. Le talent sert aux bonnes causes, mais il est inutile dans les mauvaises... Ici c'est la cause qui portera l'avocat.

Il ajouta :

— Quelle époque voulez-vous fixer pour entamer le procès?... Vous êtes bien décidée à le faire?

— Plus que jamais!

— Les tribunaux vont rentrer... Nous pourrions lancer la première assignation dès le commencement de la session.

— Le plus tôt sera le meilleur...

— Et votre mari?...

— Il y a trois mois que je n'ai reçu de ses nouvelles...

— Il faudrait avant tout savoir où il est, où il demeure.

— Je me charge d'avoir ce renseignement. A ce moment, un coup de sonnette violent se fit entendre au dehors.

Elle se leva à demi, toute pâle, effrayée.

— Qu'est-ce que cela? Je n'attends per-

sonne.

Instinctivement, Georges s'était levé aussi, avait reculé sa chaise.

Elle bondit du canapé à la fenêtre...

Puis elle revint à l'avocat, effarée...

— Mon mari!

Georges avait fait un mouvement pour se retirer.

Elle reprit avec volubilité :

— Nous sommes perdus s'il vous trouve là.

— Pourquoi?

Elle leva les bras au ciel.

— Mon Dieu! mon Dieu!

— Mais, madame, je lui expliquerai...

— Il ne voudra rien entendre, rien comprendre... C'est un sauvage, je vous l'ai dit...

Puis, je ne veux pas qu'il sache que vous êtes venue, que j'ai pris un avocat, que je veux faire un procès...

Elle allait et venait par la pièce, affolée, comme si elle avait la tête perdue.

Georges commençait à être pris d'une angosse.

Il n'avait pas peur, mais le visage épouvanté de la comtesse l'inquiétait.

Celle-ci reprit, plus terrifiée :

— J'entends des pas dans les escaliers... il

nuelles devant la Faculté des sciences de Rennes.

Entre confrères

Il paraît que la concorde ne règne pas dans le Syndicat de la presse nantaise.

Le *Populaire* raconte qu'un de ses rédacteurs s'étant rendu à Saint-Nazaire pour faire une enquête sur la grève actuelle, s'est trouvé, en arrivant à la Bourse du Travail, en présence de M. Lucciardi, directeur de la *Démocratie de l'Ouest*, qui le prit aussitôt violemment à partie, cherchant à amener contre lui les grévistes.

M. Lucciardi traita notre confrère de policier, de mouchar et finalement se serait livré sur sa personne à des voies de fait.

Plainte a été portée contre le directeur de la *Démocratie*, qui sera déféré à la police correctionnelle.

État-civil de la ville de Saumur

DÉCÈS

Le 11 juillet. — René Cailleau, journalier, veuf de Madeleine-Marie Chevreux, 66 ans, à l'Hôpital.

AVIS

L'administration de l'ECHO SAUMUROIS a l'honneur d'informer ses lecteurs que pendant la saison des bains de mer elle recevra des abonnements d'un mois au prix de 1 fr. 75. Il en sera de même pendant la période électorale.

Adresser les demandes d'abonnement à M. P. ROUET, administrateur, 4, rue du Marché-Saint, à Saumur.

NOUVELLES MILITAIRES

LES NOUVEAUX RÉGIMENTS DE CAVALERIE

Par décret du 5 juin et par application des dispositions de la loi du 23 juillet 1887, il sera créé au mois d'octobre 1893 :

Un régiment de dragons portant le n° 31 ;

Un régiment de hussards portant le n° 44.

Ces nouveaux corps de troupes seront formés à cinq escadrons dans les conditions suivantes :

Le 31^e dragons par le prélèvement de vingt pelotons sur dix régiments de même subdivision d'arme, actuellement existants ;

Le 44^e hussards par le prélèvement de dix pelotons sur sept des régiments de hussards et de dix pelotons sur sept des régiments de chasseurs actuellement existants.

Les pelotons ainsi prélevés seront désignés par voie de tirage au sort.

Les régiments de cavalerie qui auront fourni un ou deux pelotons pour la formation des nouveaux corps de troupes seront complétés dès que les ressources le permettront.

monte... que faire ?...

— Je ne vois qu'un moyen, fit Georges, qui avait conservé un peu de sang-froid, c'est de tout lui dire.

Elle riposta :

— Il vous tuerait avant que vous ayez pu prononcer un mot.

Elle semblait chercher qu'elle chose des yeux.

Elle indiqua la porte du cabinet.

— Non, il vaut mieux vous cacher... Entrez là... Ce ne sera pas long...

L'avocat voulut protester.

Elle se jeta à son cou.

— Je vous en supplie !... C'est pour moi !...

C'est la vie que vous me sauvez... J'emmènerai mon mari dans une autre pièce... Un domestique viendra vous prendre et vous fera sortir sans qu'il vous ait vu...

On entendait des éclats de voix rude dans les couloirs...

C'était le prétendu comte qui sermonnait les domestiques.

— Mais s'il me surprend... s'il se doute... balbutia Georges.

— Il ne vous verra pas... je m'en charge !

Elle poussait le jeune homme vers le ca-

Chaussure militaire

On vient de mettre à l'étude, à la direction compétente du ministère de la guerre, l'adoption, par les troupes d'infanterie, d'un brodequin dont l'inventeur est un maître bottier militaire, et qui, par un système ingénieux, permettra à nos soldats de se chauffer et de se déchausser rapidement même dans la plus complète obscurité de marche ou de manœuvre.

FAITS DIVERS

La note gaie de l'émeute.

Une fillette abandonnée a été enregistrée avant-hier à la mairie du 5^e arrondissement. Le maire, M. Meurger, qui a été fort malmené pendant les troubles de son arrondissement, lui a donné les noms de Lucie-Jacqueline *Ba-garre*.

Un badaud, qui a écopé en voulant s'offrir le spectacle des manifestations, est au lit, en piteux état.

Sa garde-malade lui lit les nouvelles, c'est-à-dire des scènes semblables à celles qui lui ont coûté si cher.

Obligée d'interrompre sa lecture afin de préparer une tisane, la vieille dame dit, en reprenant le journal :

A quel passage en étais-je donc restée ?

— Au passage... à tabac ! gémit le patient.

Déjà l'automne !

Nous ne sommes officiellement en été que depuis vingt jours et déjà les arbres de Paris sont dépouillés d'une partie de leur feuillage. Les marronniers principalement sont tout « déplumés » et leurs feuilles jonchent le sol.

Dans les Champs-Élysées et les autres avenues qui aboutissent à l'Arc de Triomphe, les arbres ordinairement si verts à cette époque forment de grandes lignes jaunâtres. C'est l'automne au commencement de l'été !

La neige

Pendant que nous grillons littéralement à Paris, nos voisins de Cuneo, dans les anciens Etats sardes, ont assisté à un phénomène vraiment incroyable :

Vendredi dernier, alors que le thermomètre marquait à Paris 26° au-dessus de zéro, la neige couvrait les montagnes avoisinant Cuneo et un train arrivé à onze heures du soir dans cette ville, venant de Lirnone, à cent mètres d'altitude à peine, en portait une couche épaisse.

INCENDIE A CHICAGO

Un entrepôt de l'Exposition situé près de l'enceinte, mais à une distance considérable des autres bâtiments, a été détruit avant-hier par un incendie.

La toiture d'une tour sur laquelle se trouvaient des pompiers s'étant effondrée, ces

malheureux, précipités dans les flammes, ont péri.

Cinq pompiers ont été écrasés par la chute de la tour.

Au total onze pompiers, deux employés de l'Exposition et quatre autres femmes ont été tués dans cet incendie. Il y a eu quarante blessés.

Les articles envoyés de Hollande et qui se trouvaient dans cet entrepôt ont été détruits.

HERNIES

La dernière et la plus importante découverte scientifique

Que de boniments la réclame n'a-t-elle pas suscités pour faire croire à l'excellence de tels ou tels produits, à la supériorité de telle ou telle méthode de traitement sur la méthode concurrente ? Aussi, le public, devenu sceptique avec raison, demande-t-il des actes ou plutôt des œuvres au lieu de vaines paroles. C'est pour cela que nous engageons les personnes à venir voir de leurs yeux le nouveau bandage déposé dû aux patientes recherches, aux laborieuses études scientifiques et à la longue expérience pratique de l'éminent spécialiste herniaire M. J. GLASER, du Raincy-Paris, qui seul a su résoudre ce problème, insoluble jusqu'à lui : la guérison de la Hernie, la plus dangereuse de toutes les infirmités qui atteignent l'Humanité.

La nouvelle invention de M. J. GLASER consiste en une ceinture sans ressort d'acier ni élastique, ni poche de suspensoir et souvent sans pelote, qui dépasse tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour ; elle se porte nuit et jour sans gêne et ne peut se déplacer quels que soient les mouvements du corps. La hernie étant maintenue ainsi, les muscles de l'anneau se resserrent et le mal est appelé à disparaître surtout chez les sujets vigoureux. Tels sont les avantages de la ceinture *Glaser*. Nous dirons simplement à nos lecteurs de ne pas confondre un homme de science qui a sacrifié la moitié de son existence pour étudier cette spécialité avec des prétendus guérisseurs n'ayant aucune connaissance scientifique.

M. GLASER ayant quitté le Raincy, s'est installé dans sa propriété à Héricourt (Haute-Saône), seconlé par MM. ses collaborateurs, il est à consulter dans les principales villes de France ; il soignera également les cas très graves chez lui.

M. GLASER a déjà rendu d'immenses services à l'Humanité, il en rendra encore de plus grands à l'avenir et il vient le prouver avec éclat. Aussi engageons-nous vivement nos lecteurs intéressés à profiter de son passage en allant le consulter à SAUMUR, le 22 juillet, HÔTEL DE LONDRES.

N.-B. — Maisons à Troyes et à Mulhouse.

HERNIEUX

Le seul traitement pratique des hernies c'est la contention permanente, qui, bien faite, et par un bandage qui ne gêne pas, vaut la guérison ou l'anéantissement si possible. Obtenir cette contention dans toutes les positions du corps en supportant toute gêne, tel est le but atteint par le BANDAGE BARRÈRE (L. BARRÈRE, Médecin-Inv.). Adopté pour l'Armée, élastique, sans ressort, pression illimitée. M. BARRÈRE, 3, B^e du Palais, PARIS. — Brochure 0,25.

Application à Saumur, Hôtel de la Paix, vendredi 21 juillet.

Dernières Nouvelles

Paris, 12 juillet, 12 h. 50 soir.

MAGISTRATURE

M. Maxwell, procureur de la République à Saumur, est nommé substitut du procureur général à Limoges.

M. Facton, procureur de la République à Mamers (Sarthe), est nommé procureur de la République à Saumur.

Dans sa séance de la matinée, la Chambre a repoussé par 403 voix contre 70 le contre-projet Jamais supprimant tous droits sur les boissons hygiéniques et le privilège des bouilleurs de crû, mais a adopté par 275 voix contre 203 un amendement Cunéo d'Ornano demandant le dégrèvement intégral des boissons hygiéniques.

En présence de ces votes, M. Guillemot a demandé la disjonction de la réforme des boissons ; elle a été votée par 252 voix contre 210.

La séance est levée.

HAVAS.




RHUM SAINT-JAMES
Emploi du RHUM SAINT-JAMES en temps d'Epidémies.

Tous les médecins français et étrangers ordonnent le RHUM SAINT-JAMES coupé avec du lait ; pris en grog et en punch il est d'une efficacité absolue contre les RHUMES, BRONCHITES et autres affections dues à l'INFLUENZA. Il éloigne les attaques de CHOLÉRA.

Ne pas confondre le RHUM SAINT-JAMES avec les Rhums de commerce dont la pureté est souvent douteuse et les qualités toujours incertaines.

Exiger le véritable RHUM SAINT-JAMES dans sa bouteille d'origine carrée revêtue de marques et timbres de garantie des Plantations Saint-James. Se trouve dans toutes les bonnes Maisons de Gros et de Détail dans toutes les localités de France, d'Europe et du monde entier.

Séjour de l'Administration Coloniale, à Saint-James (Antilles) et en Europe : 11, RUE MOULIERE, Paris.



QUINQUIN LABARRAQUE

VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.

EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris et TOUTES VILLES.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 10

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.

binet.

Celui-ci hésitait, ne savait trop que résoudre, trouvait l'aventure extraordinaire ; mais il y avait dans les yeux de la comtesse une telle épouvante, dans ses gestes une telle supplication, qu'il se laissa faire.

Il passa dans le cabinet.

Vivement Georgette ferma la porte, mit un verrou, puis elle revint au milieu de la pièce.

Il était temps.

Le comte entra dans la chambre.

XVI

La pièce dans laquelle venait de pénétrer Georges de Fresnières était une sorte de rôtisserie, située dans une des tourelles du château... La fenêtre était fermée d'une de ces épaisses grilles treillagées que l'on voit encore aux ouvertures des anciennes constructions, et qui lui donnait l'aspect d'une véritable prison... Le jeune avocat fut pris, en se voyant enfermé, d'un serrement de cœur inexplicable...

Il fut aussitôt arraché à ses réflexions par le tapage qui se faisait dans la chambre... Il y avait des piétinements et comme les bruits d'une lutte, puis des éclats de voix parvenaient

jusqu'à lui.

Il prêta l'oreille.

— Je vous dis, madame, criait un organe rude, qu'il y avait quelqu'un ici, avec vous !

— Je vous jure, mon ami !...

— Pourquoi ne venez-vous pas à ma rencontre ?

— Je n'avais pas entendu... Je sommeillais à demi. Je suis souffrante, affaissée... Ayez pitié de moi !...

Le mari reprit, mordant, cruel :

— Je savais bien que je vous surprendrais !

— Sur ce que j'ai de plus cher ! protesta-t-elle.

— Laissez-moi passer ?...

Le bruit des pas se rapprochait.

Georges devina que le mari venait vers sa cachette.

Qu'allait-il faire ?

Il prit vivement son parti.

Il allait tout dire... tout avouer... Il ne pouvait pas rester dans cette situation fautive.

Il attendit.

Dans la chambre maintenant, il y avait comme des efforts, les craquements, les froissements d'étoffes d'une lutte, que dominait par intervalles un cri affolé de femme affrayée.

— Je vous dis, reprit l'organe mâle, qu'il y a quelqu'un là !...

— Mais non, mon ami... Sur la tête de ma mère !

— Pourquoi ne me laissez-vous pas entrer ?

— Ce serait douter de ma parole, me faire une injure que je ne vous pardonnerais jamais.

L'homme eut un ricanement.

— C'est vrai... Je ne veux pas vous insulter... Nous nous voyons si peu...

Georges entendit une sorte de soupire de soulagement.

Il respira à son tour... mais à ce moment une idée étrange venait de naître en lui. Il se figurait avoir entendu quelque part ce timbre de voix... L'intonation en était grossie, mais le fond même de l'organe l'avait frappé.

Après tout, il pouvait avoir rencontré le comte de Crémone dans Paris et l'avoir entendu parler, sans savoir que c'était lui... On se trouve si souvent en relation d'un moment avec des gens dont on ne sait, dont on ne saura jamais le nom !

La discussion semblait avoir cessé, mais une phrase qui parvint jusqu'au jeune avocat le fit tressaillir dans toutes ses moelles.

(A suivre.)

EPICERIE CENTRALE

28
rue
St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS
ALIMENTAIRES
FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercele et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

M. BUARD Louis, charron à la Rompure, commune de Saint-Lambert, prévient qu'il ne paiera pas les dettes de sa femme, née Yvonne Brayoul.

Saumur, le 12 juillet 1893.

Etude de M^e FILLATREAU, notaire à Longué.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

Le jeudi 3 août 1893, à 3 heures de l'après-midi, à Longué.

En l'étude et par le ministère de M^e FILLATREAU, notaire,

Une très jolie

PETITE PROPRIÉTÉ

Nommée la Pelouse,

Située route du château de Launay, commune de Villebernier, près des bords de la Loire, à 1,800 mètres de Saumur, appartenant à M^{me} veuve POISSON,

Comprenant : Maison d'habitation très confortable, jardin anglais, bosquets, ombrages, ardin potager planté de vigne et d'arbres fruitiers, remises, écuries et autres dépendances.

Le tout contenant environ un hectare.

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M^e FILLATREAU, notaire à Longué.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE

PROPRIÉTÉ

D'agrément et de rapport

Située à huit kilomètres de Saumur, entre Villebernier et Gaure, sur le bord de la Loire.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Puits forés, Sondages, Pompes

20 années d'expérience. — Près de 400 applications.

Ces puits, d'un petit diamètre, peuvent être creusés dans un espace restreint, dans les jardins, dans les cours, dans les caves, sous voûtes de 2 mètres de hauteur, sans compromettre la solidité des bâtiments. Défonçage par le sondage des puits qui manquent d'eau.

C. CARRIÈRE, à la Ménitrie (Maine-et-Loire).

VENDRE UNE COUPLE DE

familiers, bons reproducteurs.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

POUR CAUSE DE SANTÉ

Dans des conditions uniques et exceptionnellement avantageuses,

Une Imprimerie et Lithographie

cette dernière partie offrant de grands avantages et en pleine activité, située dans le département de la Charente, dans un centre très commerçant. Ecrire aux initiales A. B., à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris.

A CÉDER

DE SUITE

Un Magasin d'Épicerie

Situé à Saumur, rue d'Orléans.

Belle clientèle.

S'adresser, pour traiter, à M. PÉRARE-BRIFAULT, négociant en épicerie, rue d'Orléans, 93.

A CÉDER

Magasin de Mercerie et Bonneterie

A Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

AU JAGUENEAU

APPARTENANT A M. OGER.

S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

Hôtel du Cheval-Gris

Rue de la Petite-Bilange, 11, et rue de la Fidélité, 3, SAUMUR

AVIS

M. OUDINE, chef de cuisine, informe le public qu'il vient d'acquiescer l'hôtel du Cheval-Gris, où l'on trouvera tout le confortable désirable, à des prix très modérés.

On prend des pensionnaires au mois et au cachet.

Déjeuners et diners à la carte et à prix fixe.

Salons particuliers.

Repas sur commande pour la ville; noces et banquets.

Spécialité d'escargots de Bourgogne. — Tripes à la mode de Caen.

English Spoken.

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

Eaux-de-vie blanches spéciales pour les fruits

1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.

Il est donné gratis UN NOUET par litre.

RHUMS naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs. — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.

TAFIA MARTINIQUE, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraichissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.

SIROPS pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40

Tout est coté verre compris.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS

CARTES D'ADRESSES

ETIQUETTES PARCHEMIN P^e ENVOIS

TÊTES DE LETTRES

CIRCULAIRES — ENVELOPPES

AVIS DE TRAITES — MANDATS

REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS

REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL

FAIRE-PART NAISSANCE

CARTES DE VISITE

AFFICHES — PROSPECTUS

PROGRAMMES P^e FÊTES & SOIRÉES

PRIX-COURANTS

MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS

CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANGRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr. Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure
Diners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

Plus de Viandes gâtées ou tournées Plus de perte de Viandes et de Poissons

PAR LA CHALEUR ET LES TEMPS ORAGEUX

Par l'emploi du Conservateur l'OLABAR

Qui ne modifie ni le goût, ni la couleur de la Viande fraîche et lui conserve toutes ses qualités pour la vente et la consommation, sans que le produit conservateur laisse de traces.

PRIX

Bouteilles de 1 litre (verre compris) 2 50
— 2 — — — — — 3 50

On est prié de se renseigner sur l'efficacité de ce produit en s'adressant à MM. les bouchers du département.

Ce produit est employé par tous les Restaurateurs, Pensionnats et ceux qui s'approvisionnent, à la ville et à la campagne, pour plusieurs jours.

Le mode d'emploi accompagne chaque bouteille.

Dépôt pour le département de Maine-et-Loire :

A. FOUCHÉ

37, rue Thiers, 37, ANGERS

A SAINTE-GENEVIÈVE

Capisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.



COFFRE-FORT «ACIER» SIX COUDES (Brevet 1892.)

DE

HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS

Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.

Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.

Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :

Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.

En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER



Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,